

REFERENTS BATIMENTS

DELEGATIONS

POUR NOUS JOINDRE

Téléphone des Conseillers Municipaux :

Patrick BAIZET	06 80 78 62 94
Brigitte BAJARD	06 83 36 39 10
David BALTHAZARD	06 68 28 76 53
Mercedes CARRENO	06 03 10 09 74
Céline DECHAVANNE	06 11 69 08 69
Francis DELANGLE	06 21 13 32 28
Jean-François DEMURGER	06 34 57 33 70
Alexandra DUCROT	06 48 22 41 67
Béatrice FARABET	06 82 75 25 70
Bénédicte MATHOU	06 32 07 51 63
Jennifer PEGUET	06 74 81 52 54
Nicolas SECCO	06 07 27 93 76
Pascal SIMON	06 86 44 39 05
Aurélie THEVENET	06 73 73 64 04
René VALORGE	06 08 76 84 68

<p>SALLE COMMUNALE : Mercedes CARRENO Brigitte BAJARD</p> <p>STADE, SALLE DES SPORTS : Nicolas SECCO Brigitte BAJARD</p> <p>ECOLE PUBLIQUE, MAISON DES ASSOCIATIONS : Alexandre DUCROT Beatrice FARABET</p> <p>RESTAURANT SCOLAIRE : Patrick BAIZET Aurélie THEVENET</p>	<p>SALLE JEAN PLAINARD : Beatrice FARABET Francis DELANGLE</p> <p>SALLE DES RETRAITES : Beatrice FARABET Francis DELANGLE</p> <p>EGLISE - SALLE MAURICE DE GATELIER : Pascal SIMON Céline DECHAVANNE</p> <p>MAIRIE : Jean François DEMURGER</p>
--	---

Délégués aux organismes extérieurs

COMMUNAUTE DE COMMUNES (Charlieu-Belmont Communauté) :

René VALORGE Président
Mercedes CARRENO Déléguée

COMMISSION DECHETS MENAGERS :

TITULAIRE : Brigitte BAJARD
SUPPLEANTE : Mercedes CARRENO

COMMISSION SOCIALE ENFANCE JEUNESSE :

TITULAIRE : Alexandra DUCROT
SUPPLEANTE : Aurélie THEVENET

GROUPE DE TRAVAIL SANTE :

Beatrice FARABET

GROUPE PLAN CLIMAT :

Céline DECHAVANNE

SYNDICAT DES EAUX :

TITULAIRE : Céline DECHAVANNE
Jean-Francois DEMURGER

SUPPLEANT : David BALTHAZARD
Brigitte BAJARD

SIEL (SYNDICAT ELECTRIFICATION) :

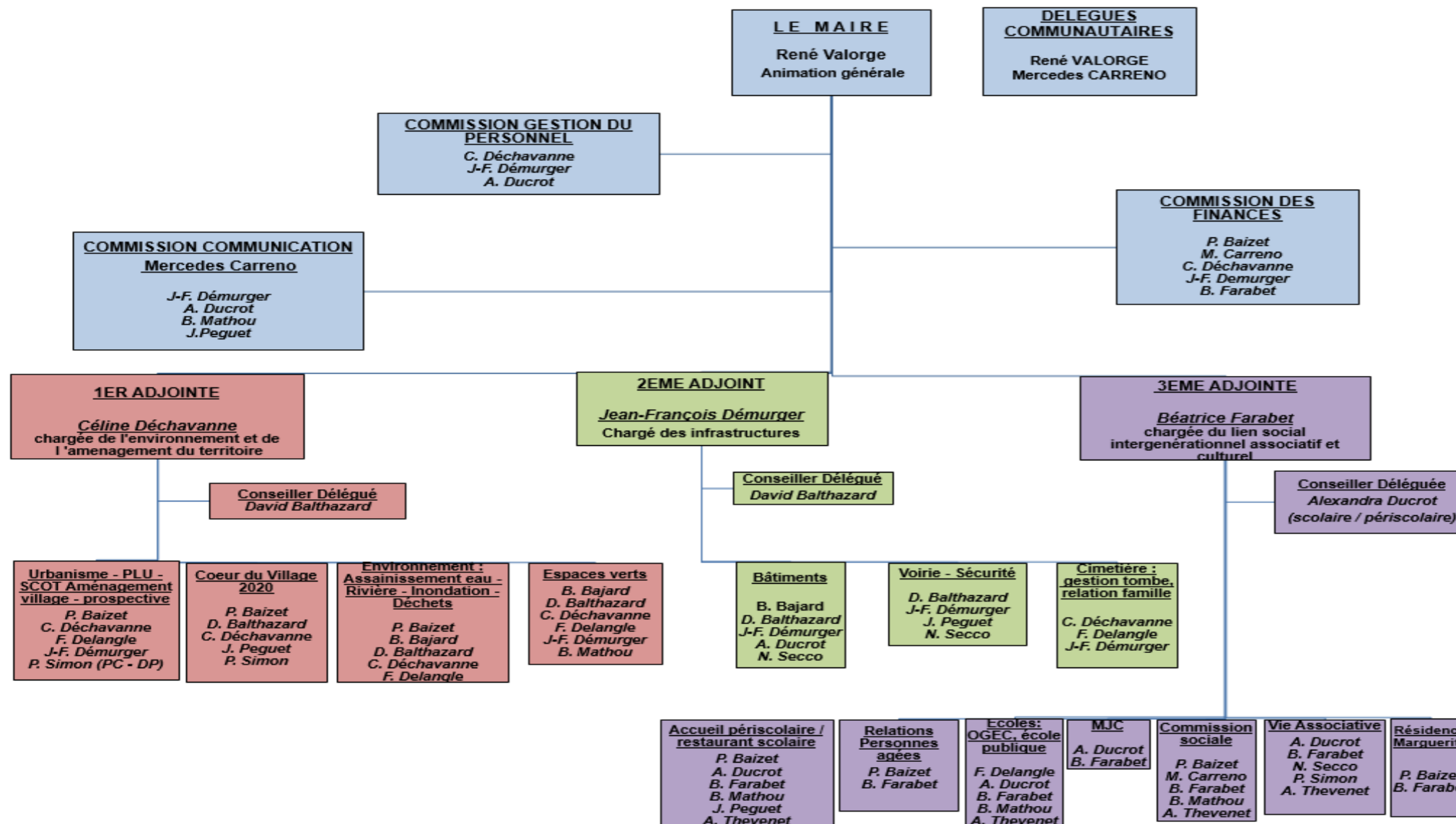
TITULAIRE : Jean François DEMURGER
David BALTHAZARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GYMNASE DE LA BOUVERIE :

TITULAIRE : Patrick BAIZET
Mercedes CARRENO
SUPPLEANT (E) : Brigitte BAJARD
Francis DELANGLE

DELEGUE COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE :

Patrick BAIZET



Point Scolaire

Pendant le confinement, les élèves ont reçu les enseignements fondamentaux. Les enseignants sont restés mobilisés pour que chacun puisse continuer à travailler à la maison.

Depuis le 11 mai, les élèves de grande section, CP et CM2 ont pu sur la base du volontariat, retourner à l'école.

Des reprises successives et progressives pour les élèves, prenant un caractère obligatoire à partir du 15 juin. Ce déconfinement progressif encadré par un protocole sanitaire strict n'aura pas permis la réouverture de la cantine, le brassage des groupes étant proscrit et une désinfection complète des lieux utilisés obligatoire chaque jour. Une garderie a eu lieu dans les locaux de l'école.

Les enfants, encadrés par le personnel communal, ont pu prendre leur repas « tiré du sac » dans leurs salles de classes ou dans la cour de l'école.

Une année bien particulière se termine pour nos petits écoliers

Bonnes vacances à tous !!!!

(Effectifs prévisionnels 2020/2021 : 121 élèves pour l'école publique et 37 élèves pour l'école Saint Jean Baptiste).

Budgets communaux 2020

	Fonctionnement	Investissement
Budget général	1 060 056,24 €	613 245,50 €
Budget Assainissement	98 592,54 €	215 181,72 €

Les budgets ont été votés lors du conseil du 29 juin 2020. Ils sont dans la continuité des budgets précédents, c'est-à-dire, marqués par la rigueur sur les dépenses de fonctionnement et des investissements au juste besoin, sans recours à l'emprunt.

Les principaux investissements concernent le parvis de l'église, un programme voirie conséquent et le remplacement de l'éclairage du terrain de foot par des lampes à leds.

Cette année encore, les élus ont décidé de ne pas modifier les taxes communales des impôts locaux et fonciers.

La redevance assainissement sera légèrement augmentée de 2.5€ sur la part fixe et de 0.05€ sur les consommations. Ce qui correspond à 7.5€ pour une consommation annuelle de 100M3.

Fleurissement

Au regard des sécheresses et des canicules qui se succèdent d'année en année, et des restrictions d'eau qui les accompagnent, nous avons décidé de ne plus installer de bacs garnis de plantes annuelles. Cela permet de réduire nos consommations en eau et le temps consacré par les agents à l'arrosage. Et ces économies sont les bienvenues, notamment pour couvrir les dépenses imprévues de la commune liées au COVID !

Nous allons privilégier des aménagements en pleine terre, avec des plantes vivaces et résistantes, et un paillage systématique (comme ce que les employés ont récemment réalisé à leur initiative place Verdun). Ce qui nous paraît plus raisonnable, et néanmoins très agréable pour notre cadre de vie.

Petit rappel

Les lingettes, ce n'est pas dans les toilettes !

Les lingettes, comme les autres objets susceptibles de constituer des fils qui ne sont pas très rapidement dissous dans l'eau (sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.), ne doivent pas être jetées dans les toilettes. Elles bouchent les tuyaux et bloquent les pompes. Ces dysfonctionnements engendrent des coûts (qui se répercutent sur la facture d'eau), et les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements,) d'environnement et même de santé publique (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

FLASH MUNICIPAL

Mairie : 04 77 60 08 21 (= n° d'urgence le WE)

APC : 04 77 69 57 29

Mail : mairie@saintdenisdecabanne.fr

www.saintdenisdecabanne.fr

Mot du Maire

Crise sanitaire et confinement obligent, l'installation du nouveau conseil municipal n'a pu avoir lieu que le 27 mai. Ainsi, pendant plus de 2 mois, les affaires courantes ont été gérées par l'ancien bureau municipal qui ne pouvait pas en revanche prendre des décisions nouvelles. Pour autant et malgré le renouvellement des 2/3 du conseil municipal, cette période inédite aura généré une étroite collaboration entre « anciens et nouveaux élus » pour en particulier maintenir le lien social et veiller contre l'isolement des personnes. Je tiens à remercier tous ceux qui avaient décidé de raccrocher, d'avoir su redéployer l'énergie et la disponibilité nécessaires. Vous trouverez dans ce flash, l'organisation de la nouvelle équipe autour de 3 adjoints et 2 conseillers délégués, et la répartition des tâches et des responsabilités. Je souhaite que chacun puisse ainsi être bien identifié et accessible par la population, par souci d'efficacité, de transparence, de remontée ou de descente d'information. Comme dans les mandats précédents, nous ne tenons pas de permanence fixe en mairie, pour autant nous sommes en particulier maire et adjoints, à disposition pour des rendez-vous en mairie ou sur place. Vous pouvez pour cela, soit joindre les élus en direct sur leur portable, soit demander un rendez-vous au secrétariat qui transmettra selon le sujet à la bonne personne. En effet, **il faut toujours privilégier le dialogue et l'échange avec les élus** en charge des décisions prises ou en réflexion et qui sont preneurs de vos remarques, suggestions, questions, interrogations, doutes, doléances...L'interpellation des personnels certes très compétents et disponibles mais qui ne sont pas responsables des choix ou décisions prises, est donc davantage à réserver pour des questions « techniques » ou des prises de renseignements. Je veillerais en tout cas à ce que nos personnels soient respectés dans leurs missions, et ne servent pas d'amortisseur en lieu et place des élus.

Le premier budget a pu être enfin élaboré et voté fin juin, sans augmentation de fiscalité, **et sans recours à l'emprunt.**

Les différentes commissions se sont mises en chantier en autonomie sur les sujets aussi variés que l'assainissement, la dépollution de la friche du bourg, la sécurité routière, la communication, l'école et le restaurant scolaire, l'entretien des espaces publics, les questions sociales, la vie associative, l'animation du village..., mais aussi la difficile gestion de la sortie très progressive du confinement. Sur ce sujet, les choses ne sont pas simples, les consignes nationales pas toujours très claires et cohérentes, pour autant nous devons tous rester à la fois pragmatiques et prudents, pour éviter une rechute qui serait pour le coup dramatique.

Je poursuis également mon engagement à la communauté de communes organisée de façon très solidaire, convaincu qu'elle est à la bonne échelle humaine pour porter à des coûts maîtrisés les politiques nécessaires à la dynamique du territoire et au service de la population. D'autres élus municipaux m'y rejoignent dans différentes commissions ou groupes de travail.

Je souhaite à chacun de vous la sérénité dans cet été post-confinement, et vous assure de l'engagement motivé de toute l'équipe municipale.

René Valorge